

RAPPORT DE MONITORING DE PROTECTION REGIONS DU SAHEL ET CENTRE NORD OCTOBRE 2019

- I. DEVELOPPEMENTS MAJEURS ET CONTEXTE OPERATIONNEL
- II. MOUVEMENTS DE POPULATIONS ET COEXISTENCE PACIFIQUE
- III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS
- IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS
- V. DEFIS GLOBAUX
- VI. RECOMMANDATIONS





I. CONTEXTE OPERATIONNEL

DE PDI MONITORES EN OCTOBRE
INCLUANT LES MOUVEMENTS
SECONDAIRES



■ **Le contexte opérationnel et sécuritaire** est de plus en plus critique dû à la recrudescence des incidents sécuritaires qui occasionnent des mouvements de population et la réduction de l'accès humanitaire.

■ **Dans la région du Sahel**, de nombreux incidents sécuritaires ont été recensés durant la période sous revue avec leurs corollaires de violations des droits humains et de vulnérabilités. Ainsi, dix-neuf (19) incidents majeurs ont été enregistrés dans les provinces du Soum et de l'Oudalan. Ces incidents ont surtout consisté en des menaces et des actes d'intimidations, des affrontements entre Forces de Défense et de Sécurité (FDS) et groupes armés non identifiés, des vols et des assassinats ciblés. Au regard de ce contexte sécuritaire difficile le couvre-feu en vigueur dans la province du Soum a été instauré dans les autres provinces de la région que sont le Seno, l'Oudalan et le Yagha.

Quelques mesures de sécurisation entreprises par l'Etat ont permis la reprise des activités d'éducation à Djibo et Gorom-Gorom avec l'accompagnement des acteurs humanitaires. Les mouvements de populations se poursuivent dans la province du Soum notamment dans la commune rurale de Pobé-Mengao de plus en plus touchée par le déplacement.

■ **Dans le Centre-Nord**, le contexte opérationnel et sécuritaire est resté instable durant le mois d'octobre 2019. Trente-deux (32) incidents sécuritaires ont été répertoriés avec notamment une forte augmentation des cas d'assassinats ayant occasionné un mouvement important vers Barsalogo, Dablo, Kaya, Bourzanga, Pensa, Pissila et Kongoussi.

Par ailleurs une marche de protestation des PDI contre la situation sécuritaire et un meeting pour mettre en place la Coordination du Mouvement Populaire pour la Résistance (CMPR) ont été organisés respectivement les 02 et 05 octobre 2019.

Il faut enfin relever la publication de l'arrêté n°2019 – 066/MATD-C/RCNR/GKYA du 15 octobre 2019 du gouverneur du Centre Nord sur toute l'étendue de la région du Centre Nord portant restriction des mouvements des motocyclettes dont la cylindrée est supérieure ou égale à 125CM de 18H à 6 h du matin et ce, jusqu'au 15 novembre 2019.

DE PDI MONITORES PAR REGION

121,130
CENTRE NORD

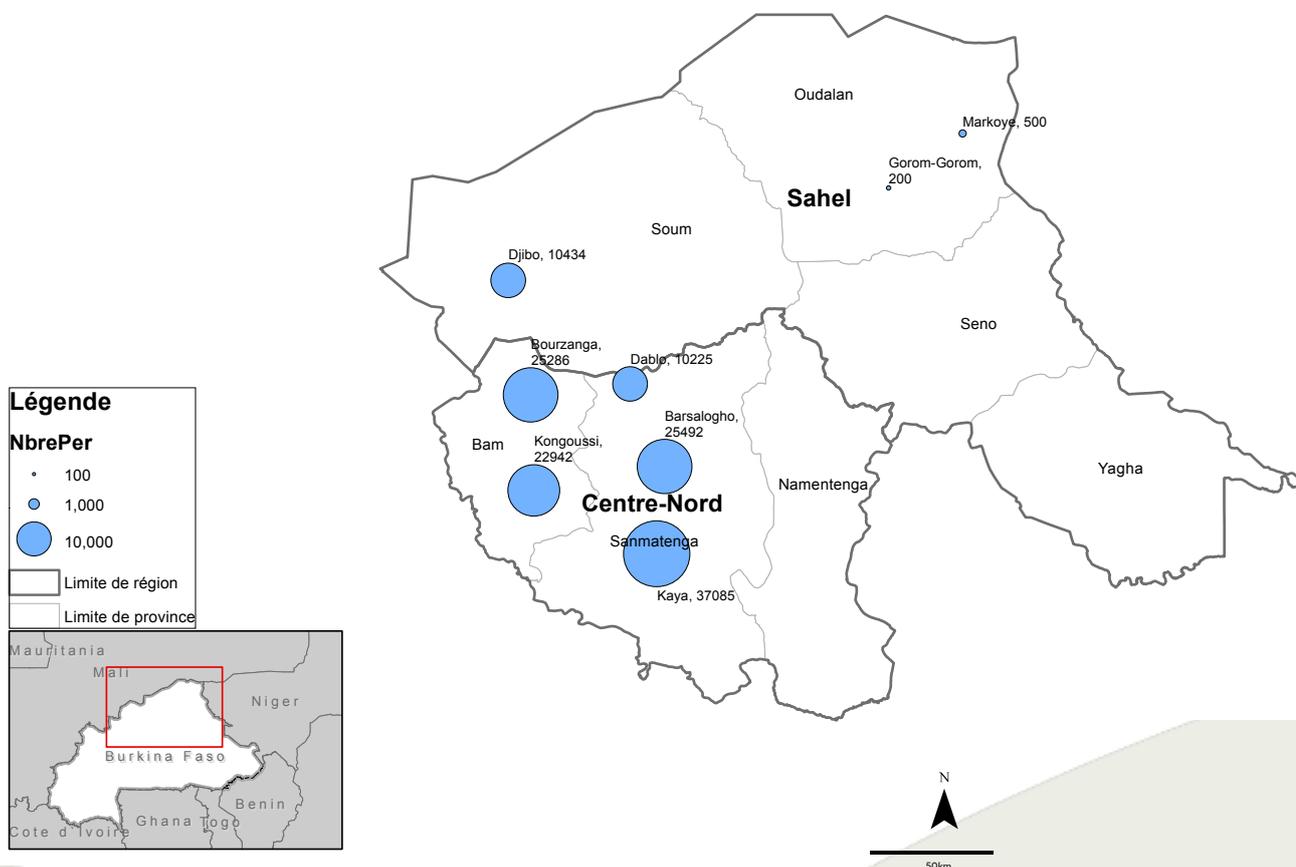
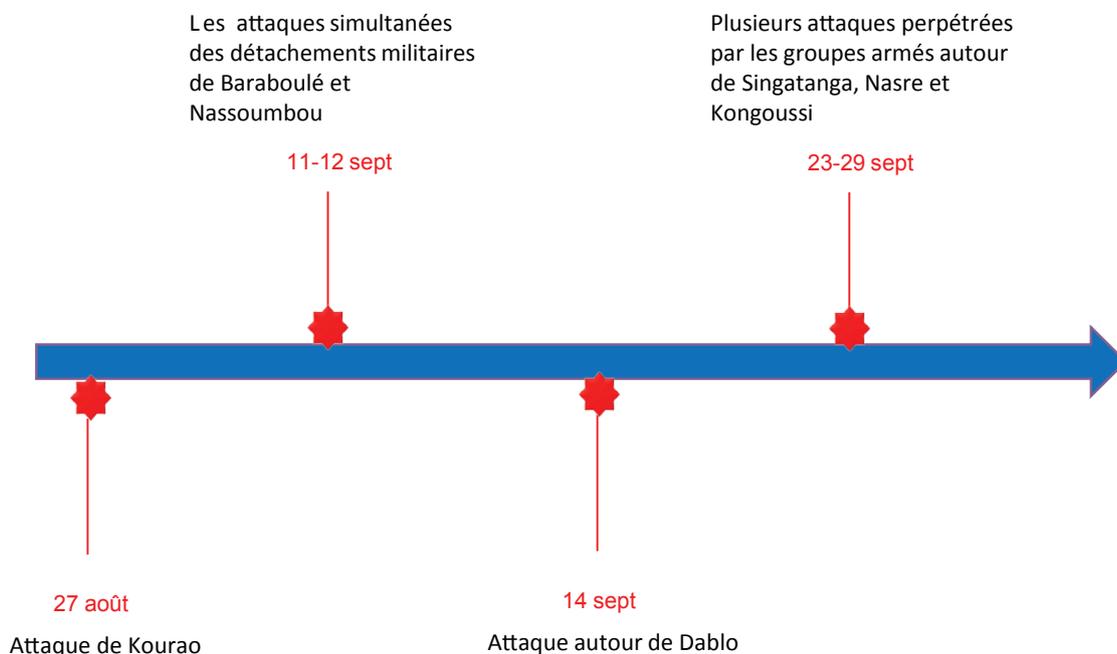


11,134
SAHEL

II- MOUVEMENTS DE POPULATIONS

La période sous revue a été, à nouveau, marquée par des mouvements de populations dans les régions du Sahel et Centre Nord. Ces mouvements ont été particulièrement importants vers les villes de Barsalogo, Dablo et Kaya. Ces déplacements ont été pour la plupart préventifs en réaction aux départs de détachements militaires précédemment installés dans les villages de Nafo dans la commune de Bourzanga (province du Bam) et Dablo (province du Sanmatenga). Ces événements ont conduit à l'augmentation du sentiment d'insécurité chez les populations PDI et hôtes.

Principales raisons ayant occasionné les mouvements en octobre



Au chapitre des mouvements secondaires, le tableau ci dessous récapitule les dates ainsi que les lieux de départs et d'arrivées

| Date | Lieu de départ | Lieu d'arrivée | Nombre |
|---------------|--------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|----------------|
| 01-04/10/2019 | Dablo et Gueindbila | Barsalogho – Kaya | Environ 4000 |
| 02-03/10/2019 | Boulga | Kaya | 502 |
| 4-5/10/2019 | Villages de la commune de Dablo | Villages de Barsalogho, Pensa, Pissila et Kaya | Environ 4000 |
| 4/10/2019 | Villages Ankouna, Bassia, Soapa de la commune de Pensa | Pensa-Centre | Environ 1202 |
| | | | |
| 08/10/2019 | Zana – Kyeka – Kargo | Kongoussi | Environ 45 000 |
| 8/10/2019 | Villages de la commune de Dablo | Barsalogho et Kaya | Environ 20 |
| 10/10/2019 | Plusieurs villages de la commune de Bourzanga et de Zimtenga | Boussouma | Environ 60 |
| 16/10/2019 | Villages de la commune de Dablo | Barsalogho et Kaya | Environ 50 |
| 17/10/2019 | Zon | Bourzanga | Environ 1200 |
| 17/10/2019 | Villages de la commune de Dablo | Kaya | Environ 60 |

III. VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS

| REGION DU SAHEL | VIOLATION DE DROITS (#) | REGION DU CENTRE NORD |
|-----------------|-------------------------|-----------------------|
| - | Violence conjugale | - |
| 7 | Arrestation arbitraire | - |
| - | Traite | - |
| - | Maltraitance d'enfant | - |
| - | Agression physique | 7 |
| - | Vol Pillage | - |
| 10 | Déni de ressources | - |
| 22 | Assassinat | 53 |
| 19 | Extorsion des biens | 61 |
| - | Enlèvement | 7 |
| 4 | Menaces/ intimidation | - |
| 2 | Cas IED | - |
| - | Viol | 7 |

Résumé général des violations,

Le nombre d'incidents de protection est en hausse par rapport à septembre et cela pourrait s'expliquer par la recrudescence des attaques. La dégradation de la situation sécuritaire contribue à accroître le nombre d'incidents de protection enregistrés et la vulnérabilité des populations. La question de l'accès humanitaire se pose avec acuité.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Sahel

Dans la région du Sahel, soixante-quatorze (74) incidents de protection ont été rapportés dans les provinces du Soum et de l'Oudalan en octobre 2019. Ce nombre est en hausse par rapport à septembre où 55 incidents avaient été rapportés et cela pourrait s'expliquer par la recrudescence des attaques dans les communes rurales de Pobé-Mengao et Markoye notamment. La dégradation de la situation sécuritaire contribue à accroître le nombre d'incidents de protection enregistrés et la vulnérabilité des populations. La question de l'accès humanitaire se pose avec acuité.

■ Les cas d'assassinats sont souvent ciblés à l'encontre de leaders religieux, personnes influentes ou celles accusées de collaboration avec les forces de défense et de sécurité. Ces exactions dont ni les auteurs ni les motifs ne sont connus auraient notamment été enregistrées à Salmossi, dans la commune de Markoye où quatorze personnes auraient été tuées dans une Mosquée le 12 octobre 2019. Dans la même localité, 03 personnes auraient également été tuées. D'autres incidents ont été rapportés dans la province du Soum et comme notamment l'assassinat d'une vingtaine d'orpailleurs à Madoudji.

■ Les cas de vols et extorsion de biens sont de plus en plus fréquents et consistent principalement en des vols de bétails. Au cours de ce mois, les localités de Kelbo dans le Soum et Markoye dans l'Oudalan ont été les plus touchées par ces vols qui seraient attribués aux groupes armés non identifiés.

- Les cas de VBG et notamment le déni d'accès aux opportunités étaient surtout rapportés à Kelbo et Djibo et tiendraient du refus imposé par certains maris à leurs épouses d'exercer des activités génératrices de revenus. Ceux-ci estiment qu'au regard de la dégradation du contexte sécuritaire, les femmes s'exposeraient en exerçant des activités en dehors du cercle familial.
- Des cas de racket observés sur certains axes routiers comme Djibo-Kelbo et seraient perpétrés par des individus armés non identifiés.

Des menaces/ intimidations suivies de prêches, ainsi que des incursions d'hommes armés dans les villages, des affrontements et des attaques à l'IED ont également été rapportés. Ces incidents constituent les principaux facteurs déclenchant les mouvements de populations vers les zones jusque-là jugées sécurisées par la population comme Djibo dans le Soum et Gorom-Gorom dans l'Oudalan.

Causes et impact des violations sur les populations dans la région du Centre Nord

Dans le Centre-Nord, on observe aussi une augmentation du nombre d'incidents de protection rapportés due notamment à la présence des hommes armés non-identifiés dans les localités de la région.

- Les différents cas de VBG seraient dus à l'insécurité qui sévit dans ces zones, au manque d'opportunités économiques ou moyens de subsistance et par conséquent une certaine perception de perte d'autorité ressentie par certains hommes. Aussi, sur ce mois d'octobre, il a été remarqué que des femmes auraient été agressées par des Individus Armés Non Identifiés alors qu'elles retournaient dans leur localité d'origine pour récupérer leurs vivres et leurs matériels abandonnés lors de leur fuite.

- Les cas de vols et pillages sont devenus des incidents récurrents dans les communes affectées. Il s'agit notamment de vols de bétail, d'engins à deux roues et de cambriolage des boutiques. 14 cas similaires ont été monitorés et documentés rien qu'à Namissigma commune, province du Sanmatenga pour ce mois. Il a été également enregistré des cas de morts d'animaux suite à ce qui ressemblerait à des empoisonnements.

- Les cas d'assassinats dans le Centre-Nord ont affecté des leaders religieux et personnes influentes. De 40 assassinats identifiés dans le mois de septembre, ce nombre est passé à 53 en octobre, tous auraient été commis par des Individus Armés Non Identifiés soit une hausse de 24,52% en moins d'un mois. 05 assassinats dans la commune de Pissila province du Sanmatenga, 10 dans la commune de Pensa province du Sanmatenga, 25 dans la commune de Bourzanga province du Bam, 13 dans la commune de Dablo province du Sanmatenga auraient été enregistrés. Même si les quelques rares assassinats paraissent ciblés, dans la plupart des cas ce sont des victimes civiles issues de la population. Fait majeur, parmi ces cas figure un enfant de 12 ans ayant été abattu dans la commune de Bourzanga province du Bam.

- Des cas d'arrestation de présumés combattants des groupes armés non identifiés, ou d'individus suspects de collaborer avec ces groupes ont été notés. Ces cas d'arrestation sont de plus en plus récurrents.

- Irruption d'hommes armés dans les villages/menaces/intimidation : du 27 septembre au 04 octobre 2019, des Individus Armés Non Identifiés auraient fait irruption dans plusieurs villages de la province du Sanmatenga et Bourzanga province du Bam avec des menaces à l'endroit des représentants des autorités administratives, coutumières, religieuses, des services publics et des groupes d'autodéfense. De même, environ 150 personnes auraient été intimées de quitter leurs villages dans la commune de Bourzanga, Boulounga et Zon par exemple. En conséquence des déplacements de population vers Bourzanga centre et Kongoussi ont été enregistrés.

Documentation et éducation dans le Sahel et le Centre Nord

% Ecoles fermées dans le Sahel



66,4%

Elèves affectés dans le Sahel



81,013

PDI dans les écoles au Centre Nord



9,947

d'animaux volés depuis mars 2019



2,500

de pers affectées par le dysfonctionnement de services de santé



553,978

■ Les constats faits dans les provinces du Soum et de l'Oudalan démontrent que la situation des enfants demeure préoccupante dans la Région du Sahel. Les principales violations des droits de l'enfant sont celles touchant à l'éducation et à la possession d'une identité juridique. Pendant la période sous revue, 325 enfants déscolarisés dont 222 élèves du primaire et 103 du post-primaire ont été identifiés par DRC à Gorom-Gorom (province de l'Oudalan) et référés vers les structures appropriées pour leur réintégration dans le circuit scolaire. 168 enfants (88 garçons et 80 filles) dans la province de l'Oudalan et 4 dans la province du Soum (03 garçons et 01 fille) sans document de naissance ont été identifiés.

Une situation similaire est notée dans la région du Centre-Nord avec 3042 enfants dont 42 identifiés à Namssigma et 3000 à Barsalogo (1150 garçons et 1850 filles) courraient un réel risque de ne pas être scolarisés au cours de l'année scolaire 2019-2020 à cause du déplacement des parents et de la fermeture des salles de classe.

On note également un cas d'assassinat d'enfant. Il s'agirait d'un garçon qui aurait été assassiné par des individus armés non-identifiés sur une route entre le village de Tébéra et le village de Sam (dans la commune de Bourzanga dans la province du Bam) et 04 cas de viols et d'agressions sexuelles

3.3. VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

L'insuffisance et/ou l'inadéquation des réponses disponibles, le manque d'opportunités économiques, l'inégalité de sexe et l'insécurité grandissante continuent d'être des causes profondes des cas de VBG identifiés et documentés dans les localités encore accessibles des régions du Sahel et du Centre – Nord.

Dans le Sahel, les principaux cas de violences sexuelles et sexistes enregistrés sont des cas de déni de ressources, d'opportunités ou de services soit 12% des cas de protection documentés. Ces cas ont été rapportés à Kelbo et Djibo. Ces cas s'expliqueraient notamment par le refus imposé par certains maris à leurs épouses d'exercer des activités génératrices de revenus. Ceux-ci estiment qu'au regard de la dégradation du contexte sécuritaire, les femmes s'exposeraient en exerçant des activités en dehors du cercle familial.

Dans le Centre-Nord, plusieurs cas de violences sexuelles et sexistes ont été enregistrés. Sept cas de viols et d'agressions sexuelles ont été enregistrés sur des femmes et des filles. Sur les 7 cas de viols et agressions sexuelles, 4 auraient été commis sur des jeunes filles mineures. Le contexte de ces événements est assez similaire, il s'agit de femmes ou filles qui retournent vers leurs localités d'origine afin de récupérer des vivres, du matériel ou d'aller voir le champ qu'elles ont abandonné au moment de leur fuite.

La situation dans les 2 régions telle que décrite ci-dessus illustre le besoin d'une assistance spécifique dédiée à ces cas mais également une amélioration de la sécurisation des zones de déplacement pour permettre aux PDI de jouir de la liberté d'aller et venir surtout pour des raisons de survie. Il est également nécessaire de développer des programmes de sensibilisation sur les violences basées sur le genre en insistant sur les mesures de prévention auprès de femmes, filles, hommes et garçons.

IV. ACTIONS DE REPONSES/REFERENCEMENTS ET GAPS

Dans les deux régions monitorées, l'Etat et les organisations humanitaires ont apporté une assistance en vivres, soins de santé, articles ménagers essentiels, abris et en appui psycho-social, etc. Les faits majeurs qui ressortent des assistances pour DRC sont les suivants :

Dans la région du Sahel, à Gorom-Gorom, DRC, par le biais de son projet financé par l'UNHCR, a apporté une assistance matérielle (NFI) à environ 60 ménages déplacés de Déou. En outre, 15 personnes ont reçu un accompagnement pour une prise en charge médicale (frais de consultation, ordonnance, etc.). DRC a aussi appuyé 292 enfants, par le biais de son projet financé par BPRM, en kits vestimentaires, kits hygiéniques et kits layette. Le HCR a apporté un appui à travers la distribution de NFI, composés de bidons, seaux et chaussures à 557 ménages de personnes déplacées internes de Djibo et enfin, le PAM était en cours d'une distribution de vivres à destination de 40 000 personnes déplacées internes dans la province du Soum.

Dans le Centre-Nord, DRC a appuyé 90 personnes dans le cadre d'une assistance individuelle de protection tandis que 37 autres assistances étaient en cours. 3 référencement ont été réalisés vers des structures médicales, 20 personnes ont été référées à la Croix-Rouge pour un appui en abris, 6 cas ont été référés vers UNFPA, 32 référencement vers la CODESUR, 18 référencement vers l'action sociale et l'ONG Help, 15 référencement internes (notamment vers les projets d'éducation et pour une prise en charge psychosociale) ont été réalisés.

En parallèle à ces réponses, il y a aussi les réponses en sensibilisation, formations et les rencontres de coordination qui visent à améliorer la réponse, à prévenir ces violations des droits, mais aussi à faciliter l'accès aux services disponibles pour un environnement protecteur.

Les défis et gaps sont sensiblement les mêmes d'une région à l'autre.

- Le contexte sécuritaire qui se dégrade rendant difficile la mise en œuvre des activités de monitoring et réduisant considérablement les mouvements dans certaines localités ;
- La prévention et la réduction des risques de protection dans les localités d'afflux massif de population ;
- L'insuffisance de la réponse humanitaire pour répondre aux besoins actuels : des besoins en abris notamment pour les PDI, en éducation avec la construction de salles de classes, en santé, en NFI, en EHA ;
- Le besoin d'inclure de manière systématique les familles hôtes dans les programmes d'assistance ;
- L'absence importante de documentation civile est un défi majeur à la jouissance de la liberté de mouvement et en lien avec la scolarisation des enfants ;
- Le manque d'interventions favorisant le développement de sources de revenus pour les personnes déplacées internes, pour les communautés d'accueil et, pour les jeunes (formations professionnelles, etc.). Cela contribuerait à réduire les risques liés à l'utilisation de stratégies négatives de survie.

VI. RECOMMANDATIONS

Le principal défi demeure la détérioration continue du contexte sécuritaire, se traduisant par la réduction de l'accès humanitaire. Les principales recommandations se présentent comme suit :

| Recommandations | Acteur(s) de mise en œuvre |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Intensifier les activités en lien avec la médiation et la cohésion sociale en vue d'impacter et d'améliorer rapidement la cohabitation pacifique par une approche communautaire et participative | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires |
| Accroître l'accès à la documentation civile | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires |
| Renforcer la réponse en EHA et abris notamment dans les localités d'accueil des déplacements à destination des PDI mais aussi des communautés d'accueil en accord avec les principes de protection transversale et en prenant en compte le genre | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires |
| Renforcer les programmes d'éducation notamment en appuyant les enfants avec le paiement des frais de scolarité et l'appui en kits scolaires | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires de l'éducation |
| Initier des activités génératrices de revenus et des formations professionnelles à destination des populations affectées | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires |
| Réaliser un plaidoyer pour la réouverture du centre d'éducation et de promotion sociale de jeunes filles de Djibo afin de contribuer à la formation professionnelle des jeunes filles déscolarisées | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires de Djibo |
| Mettre en place des actions de prévention et de réponse aux Violences Basées sur le Genre | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires travaillant dans les VBG |
| Renforcer le dispositif de recensement des PDI, y compris la désagrégation par sexe et tranche d'âge | Acteurs étatiques et Acteurs humanitaires |

Pour plus d'information

contactez Mr. Mbailassem LeDjendolde, (coordoprotection-bf@drc-wa.org)

Mr. Hector Jean-Jacques Richard Malonga, (malonga@unhcr.org)